CODE DE VIE 2022-2023



LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE

CLIMAT POSITIF ET SÉCURITAIRE:

Fournir un milieu scolaire accueillant, stimulant et sécuritaire.

Promouvoir le respect mutuel, la bienveillance et l'harmonie entre élèves, enseignants et administrateurs.

EXCELLENCE ACADÉMIQUE ET AMÉLIORATION CONTINUE:

Promouvoir l'excellence de la performance et aider l'élève à réaliser son plein potentiel.

FIERTÉ DU SUCCÈS:

Développer chez l'élève le goût d'apprendre, l'autonomie et la fierté face au succès.

ÉPANOUISSEMENT:

Aider les élèves à s'épanouir sur les plans : intellectuel, affectif, moral, physique et esthétique.

IDENTITÉ, APPARTENANCE ET VALORISATION DU FRANÇAIS:

Développer un sentiment d'appartenance commune et favoriser une atmosphère qui valorise l'usage du français.

PÉDAGOGIE ACTIVE:

- pédagogie axée sur l'apprentissage;
- application des principes de la CAP (communautés d'apprentissage professionnelles);
- différenciation pédagogique et approche inclusive.

MISE EN CONTEXTE

• La Province :

Le Conseil scolaire Viamonde applique les attentes du Ministère de l'éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La Politique 3,32 - Stratégie pour la sécurité dans les écoles découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires ou parascolaires, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le CS Viamonde assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de discipline progressive en matière de comportement. Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées à l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

• Le Conseil :

Dans son cadre d'imputabilité et de responsabilisation, le CS Viamonde stipule des attentes élevées qui misent sur les valeurs de cohérence, de collaboration et de respect des différences pour ceux et celles qui y œuvrent. Ces valeurs sont également encadrées par les principes de valorisation, de leadership et de communication.

L'École :

L'école reflète les valeurs et les principes directeurs du conseil scolaire Viamonde dans ses normes de comportement et son code de vie. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

• Les Partenaires communautaires :

L'école aura recours, si la situation le mérite, aux partenariats communautaires avec les services policiers ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves que ce soit pour de la prévention ou pour des interventions lors de comportements perturbateurs.

DROITS ET RESPONSABILITÉS

Droits

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de vie sont fondés sur les droits

- à un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève ;
- au respect de la langue française et de la francophonie ;
- au respect de soi et des autres ;
- au respect des biens et des lieux ;
- au respect de l'environnement.

Responsabilités

Afin de maintenir un climat sain où il fait bon vivre et apprendre en français, chaque **membre de la communauté** scolaire doit :

- contribuer à la réussite de chaque élève ;
- promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone;
- faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels;
- acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle;
- être une citoyenne ou un citoyen responsable;
- soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie;
- faire preuve d'engagement;
- maintenir une communication ouverte;
- observer les règles de propreté et d'hygiène.

L'élève doit également :

- se fixer des objectifs afin d'atteindre son véritable potentiel;
- développer son autonomie;
- s'engager face à ses apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique.

Les parents, tuteurs et tutrices doivent également :

- appuyer leurs enfants dans leurs apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique;
- appuyer l'école dans la mise en place d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous les élèves;
- informer l'école des inquiétudes concernant leurs enfants.

Les membres du personnel doivent également :

- offrir une programmation et un milieu d'apprentissage qui répond aux normes provinciales et qui engage l'élève tant sur le plan académique que comportemental ;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle ;
- outiller tous les élèves de l'école afin de les rendre responsables de leur comportement et de leurs apprentissages.

La direction d'école doit également :

- s'engager à accompagner le personnel de l'école à l'établissement d'un milieu sécuritaire et propice à l'apprentissage ;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle ;
- appliquer équitablement les normes de comportement et le code de vie à toute personne participant à la vie de l'école.

CODE DE CONDUITE

Normes de comportement	Attentes			
Respect, civilité et civisme				
Traiter les gens avec civilité, dignité et respect				
Respect des différences chez les gens, de même que leurs idées et leurs opinions	• Je respecte les autres et je les traite de façon équitable sans égard à leur race, à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur couleur, à leur origine ethnique, à leur citoyenneté, à leur religion, à leur sexe, à leur orientation sexuelle, à leur âge, leur handicap et tout autre motif de discrimination interdit par la loi.			
Langage et politesse	• J'utilise un langage verbal et non verbal convenable et approprié qui respecte toutes les personnes.			
Assiduité et ponctualité	 J'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours. Je demeure à l'école et en classe pour tout le temps d'enseignement prévu. Toutes mes absences et tous mes retards doivent être justifiés par mes parents, tuteurs et tutrices. Les élèves autonomes doivent également justifier leurs absences. (secondaire seulement) 			
Honnêteté et intégrité	 J'assume la responsabilité et les conséquences de mes actions. J'évite le plagiat. Je respecte les droits d'auteurs. 			
Respecter les biens et les lieux				
Soin des biens de soi, d'autrui et de l'école	 Je prends soin de mes biens et de ceux des autres. Je garde tout le matériel scolaire, l'équipement et les lieux de l'école en bon état. Je m'engage à ne pas commettre de vol. 			
Soin des lieux	 Je m'engage à faire ma part pour garder l'école propre à l'intérieur et à l'extérieur. Je m'abstiens de commettre du vandalisme. 			
Intimidation				
Verbale	 Je prononce des paroles qui ne sont ni obscènes, ni vulgaires, ni harcelantes, ni menaçantes, ni nuisibles à la réputation des autres et je n'encourage personne d'autre à le faire. 			

Attentes		
 Je m'engage à ne pas poser des gestes d'intimidation tels que coups, bousculades, vols ou bris d'effets personnels et je n'encourage pas d'autres à le faire. 		
• Je m'engage à ne pas utiliser des paroles et des gestes d'intimidation qui auraient pour effet d'exclure des personnes d'un groupe, de propager des rumeurs ou des ragots et je n'encourage pas d'autres à le faire.		
• Je m'engage à ne pas utiliser les nouvelles technologies (p. ex., téléphones cellulaires, Internet, messages textes) avec l'intention de propager des rumeurs, des remarques blessantes, des menaces, des photos ou tout autre commentaire ou image qui pourraient être perçus comme de l'intimidation et je n'encourage pas un autre à le faire.		
Sécurité physique		
 Je fais preuve d'un comportement non violent, exempt de menaces ou de contacts physiques inappropriés en tout temps. Je m'engage à maintenir un environnement sécuritaire et sans violence. Je m'engage à ne pas encourager une autre personne à menacer, infliger à autrui des dommages corporels ou poser des gestes inappropriés. Je m'engage à gérer les conflits de manière pacifique. 		
 Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ni à fournir à d'autres de l'alcool, du cannabis récréatif, des drogues illicites ou des médicaments utilisés à des fins illicites. 		
 Je m'engage à ne pas être sous l'influence de l'alcool, du cannabis récréatif, de drogues illicites ou de médicaments utilisés à des fins illicites. 		
• Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ou à fournir à d'autres toute arme légale ou illégale, toute réplique, tout objet pouvant être utilisé comme une arme.		
 Je m'engage à ne pas menacer ou de causer intentionnellement des blessures à autrui avec un objet. 		
Sicosures a dati di avec dii objet.		
Je m'engage à respecter les mesures de protection mises sur pied par l'école pour assurer ma sécurité et celle des autres.		
Je m'engage à contribuer à protéger ma santé et celles des autres.		

STRATÉGIES

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement.

La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes, et ce en conformité avec la politique 3,32 du CS Viamonde – *Stratégie pour la sécurité dans les écoles*.

Voici une liste non exhaustive d'interventions. Les stratégies ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel.

- Rappel à l'élève
- L'enseignante ou l'enseignant rencontre l'élève
- Fiche de réflexion
- Conseil de coopération
- Perte de privilèges
- Réparation des gestes posés
- Appel aux parents, tuteur, tutrice
- Rencontre des parents, tuteur, tutrice avec l'enseignante ou l'enseignant
- Retrait temporaire de la classe
- Retrait du transport scolaire
- Retrait d'une activité scolaire ou parascolaire
- La direction d'école rencontre l'élève
- Travail communautaire

- Médiation
- Retenue
- Implication du conseiller en assiduité
- Implication du personnel en travail social ou autre appui communautaire
- Remboursement de matériel endommagé ou volé
- Contrat avec la direction d'école ou le personnel enseignant
- Rencontre des parents avec la direction d'école
- Suspension de l'école variant entre un et 20 jours
- Renvoi de l'école
- Renvoi du Conseil

ROUTINES / ATTENTES / FONCTIONNEMENT / MODE DE FONCTIONNEMENT

Pour assurer le bon fonctionnement de la vie à l'école, le code de vie s'avère précieux et indispensable. Voici donc les routines et attentes propres à notre milieu scolaire.

Élément	Précisions
Activités	• Comme stipulé dans le Guide des sorties éducatives du CS Viamonde, je dois fournir une
périscolaires et	permission afin de participer à toute sortie ou activité. (Guichet Viamonde/School day)
parascolaires	Je remplis les formulaires demandés pour les sorties éducatives et sportives en respectant
	les dates d'échéance. (Guichet Viamonde/School day)
Affichage dans	La direction d'école doit approuver tout affichage qui se trouve dans les lieux communs de
l'école	l'école.
Appareils	Je n'utilise aucune fonction du téléphone cellulaire à l'école.
cellulaires et	L'utilisation d'articles électroniques est permise dans les salles de classe pour des activités
articles	pédagogiques et sous la supervision d'un adulte.
électroniques	L'école déconseille d'apporter des cellulaires à l'école.
	• Je suis responsable de mes biens personnels. L'école n'est pas responsable de la perte, du
	bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Appels	Si j'ai besoin de communiquer avec mes parents, je demande la permission au bureau.
téléphoniques	Je dois avoir une raison valide pour utiliser le téléphone de l'école.
	Seuls les messages urgents de la part des parents seront transmis aux élèves.
Crochets	Je m'assure de garder mon endroit propre et en ordre.
Centre de	Je retourne tout matériel emprunté à temps et en bon état.
ressources /	Je rembourse l'école pour tout matériel endommagé ou perdu.
Bibliothèque	
Circulation dans	• Lors de mes déplacements dans l'école, incluant les entrées et les sorties, je me déplace
l'école	lentement et calmement.
	Je porte mes souliers d'intérieur et je les attache.
	Je suis en tout temps sous la surveillance d'un adulte et donc je demande toujours la
	permission pour sortir de la classe.
	Je fournis la permission écrite de mes parents, tuteur, tutrice pour quitter l'école autrement qu'eves au le proposert angleire.
Langue de	autrement qu'avec eux ou en transport scolaire.
communication	• Je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et lors des activités scolaires.
Communication	
Manifestation	J'utilise la langue française dans tous mes échanges sauf dans les cours d'anglais. J'utilise dans reconstruction de contraction de la décourage de la description de la
d'affection	J'utilise des moyens appropriés et conformes aux règlements de santé afin de démontrer mon affection pour mos amies et amis
excessive	mon affection pour mes amies et amis.
Matériel scolaire	J'évite donc les manifestations exagérées d'affection ou d'intimité. Le grande pain du matérial applique de mé la dispasse.
Materiei Scolaire	Je prends soin du matériel scolaire dont je dispose. Vei mass sutile pour travailler e gravana, achiere manuels.
	J'ai mes outils pour travailler : crayons, cahiers, manuels Vaida au rangament du matérial appla una activité
N 4 ó di agres a rata	J'aide au rangement du matériel après une activité. // and the second activité de la companyation de l
Médicaments	J'apporte une autorisation écrite de mes parents pour un médicament qui doit être pris à l'égale (abtorir le formulaire approprié du burgay)
	l'école (obtenir le formulaire approprié du bureau).
Masuras	Je remets le médicament autorisé au bureau pour entreposage. Jes élèves deivent en tout temps respectes les masures d'hygiène des mains et d'étiquette
Mesures	Les élèves doivent en tout temps respecter les mesures d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire.
d'hygiène et de santé publique	respiratoire.
Same publique	Avant de me rendre à l'école, j'effectue un autodépistage à l'aide <u>l'outil de dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde</u>
	COVID-19 pour les écoles et les services de garde.
	Si je ne réussis pas le dépistage ou si je suis malade, je ne me présente pas à l'école.

Élément	Précisions
	• Je respecte les mesures de santé publique qui pourraient s'imposer en cours d'année.
Objets de valeur	Je garde mes objets de valeur à la maison, par ex. bijoux, argent, jeux et jouets.
et biens	• Je laisse à la maison tout objet ou document qui affiche un thème violent, raciste ou
personnels	dérogatoire.
	• Quand je dois apporter de l'argent pour une activité donnée (ex. vanté de muffins)
	j'apporte de l'argent comptant dans une enveloppe ou un sac scellé et identifié à mon
	nom.
	• Je demande à mes parents ou tuteurs d'effectuer tout autre paiement pour les sorties ou
	activités dans le Guichet Viamonde.
Objets trouvés	Je rapporte tout objet trouvé au bureau.
Période du repas	• Lors de la période du repas, je fais preuve de respect pour mes camarades en évitant les
	aliments contenant des éléments qui seraient nocifs pour d'autres. (p. ex., des arachides,
	des noix.)
	Je reste assis durant le repas et je parle calmement.
	• Je mange la nourriture qui est la mienne (aucun partage) et je rapporte à la maison les
	aliments que je ne mange pas, ainsi que tout le rebut (diner sans déchets).
	Je range ma boîte à dîner à l'endroit désigné et je nettoie l'espace utilisé.
	Je reste en classe jusqu'à la consigne de sortir.
Récréations	• Je respecte la routine établie par l'école pendant la récréation. Par exemple :
	 Je m'amuse avec l'équipement de jeu de façon à ne pas blesser mes pairs.
	 Je n'apporte aucune nourriture à l'extérieur lors des récréations.
	o Je prends mon rang dès le son de la cloche ou encore je me rends dans ma classe,
	selon les consignes.
	o En cas de mauvais temps, la récréation peut avoir lieu à l'intérieur, je choisis alors des
	activités calmes.
	Je demande à l'adulte qui surveille si j'ai besoin d'aide. le respecte l'androit désigné pour man groupe d'âge lers des résréctions.
	 Je respecte l'endroit désigné pour mon groupe d'âge lors des récréations. Je demande une permission pour entrer dans l'école.
Salle de toilettes	 Je demande une permission pour entrer dans l'ecole. Je ne perds pas de temps quand j'ai besoin d'utiliser les toilettes.
Jane de tollettes	 Je reste calme sans grimper ou courir.
Système d'alarme	 Je n'active jamais le système d'alarme à incendie inutilement.
Tenue	
vestimentaire	• Puisque l'école est un lieu de travail éducatif , je dois m'y présenter dans une tenue vestimentaire qui est appropriée pour le milieu scolaire et l'apprentissage :
Vestimentane	o des vêtements qui couvrent bien les régions de la poitrine, de l'abdomen, du
	postérieur et ne laissent pas voir les sous-vêtements.
	posterieur et ne laissent pas voir les sous-vetements.
	o des vêtements, des accessoires et des bijoux qui portent des messages positifs et
	inclusifs et qui sont dépourvus de logos, de slogans, d'images ou de messages
	racistes, sexistes, haineux, violents ou dégradants ou faisant la promotion de
	drogues, d'alcool, d'armes à feu ou de pratiques illicites.
	o Les couvre-chefs (chapeaux, etc.) sont portés à l'extérieur de l'école seulement, à
	moins d'être relatifs à mes convictions religieuses.
Transport scolaire	Je démontre du respect envers les autres élèves et le chauffeur.
Transport scolaire	 Je prends toujours l'autobus qui m'est assigné.
	 À la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, je marche calmement vers
	l'autobus et je monte à bord de l'autobus sans perdre de temps.
	Tautobus et je monte a bora de rautobus sans perdre de temps.

Élément	Précisions
	Je suis tous les règlements établis par le service du transport et le Conseil scolaire
Travaux scolaires	Je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps.
et devoirs	Je remets des travaux de qualité.
	Je collabore avec les autres dans le travail d'équipe.
Usage du tabac	L'usage de tabac est strictement interdit sur les lieux scolaires selon la loi.
Utilisation des ordinateurs et équipements scolaires	 Je m'engage à respecter les normes établies par le CS Viamonde et à remettre le formulaire de consentement d'utilisation d'Internet et du réseau du CS Viamonde lors de l'inscription. J'utilise l'ordinateur et autre outil numérique sous la supervision d'un adulte.
Vélos, planches à roulettes, patins à roues alignées	 Je n'utilise pas la planche à roulettes ou les patins à roues alignées sur les lieux scolaires. Si je viens à l'école à vélo, je le range à l'endroit désigné, avec un cadenas. L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Ventes / Activité de financement	 Toute activité de financement doit être autorisée par l'école. Je m'abstiens de vendre ou de troquer des articles à l'école.
Visiteurs	 La présence de visiteurs dans l'école doit être conforme aux règles de santé publique. La présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être autorisée par la direction d'école. Toute personne qui entre à l'école doit passer au bureau et signer le registre des visiteurs. On lui assignera une carte d'identification. Je n'ouvre donc pas la porte extérieure à personne.
	• Si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un membre du personnel.

Dernière révision : septembre 2022